TECHNIQUE

- Déficit de la filière forêt bois française : la vérité des chiffres
- La Conférence environnementale ouvre 5 grands chantiers



Déficit de la filière bois : la vérité des chiffres

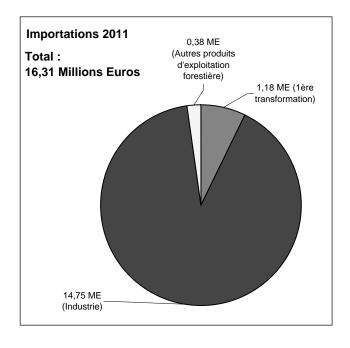
Dans le sillage de la Conférence environnementale, et au moment où la filière présente son plan Forêt Bois aux pouvoirs publics, il est logique de chercher à promouvoir les bois de pays au regard de la ressource forestière française. Ce qui l'est moins est de stigmatiser les bois d'importation pour plusieurs raisons : ces produits ont une justification économique de marché en répondant à des exigences techniques et normatives et il vaut mieux un bois importé qu'un matériau de construction concurrent ;de plus, si l'on doit parler du déficit commercial de la filière, il est nécessaire d'avoir une analyse plus fine des éléments qui le compose. Commerce International du Bois vous propose de décryptage.

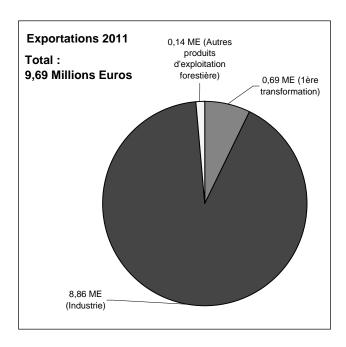
Le chiffre officiel des Douanes pour l'année 2011 indique un déficit commercial de 6,6 milliards Euros : c'est le résultat de 9,7 milliards Euros d'exportations de produits forestiers et de 16,31 milliards Euros d'importations.

Ce solde est quasiment le même que le résultat de 2010 égal à 6,7 milliards de déficit.

Si certains ont vite fait de pointer du doigt la place des bois importés dans ce résultat final, il est important de relativiser ces positions par une analyse plus fine de ce déficit. En premier lieu, les résultats de notre balance commerciale sont décomposés en trois grandes familles :

- les produits dits d'exploitation forestière, de carbonisation et de scieries qui regroupent les grumes, sciages, plaquettes, traverses...,
- les produits des industries du bois et des pâtes et papiers comme les panneaux, meubles, pâtes, papiers, cartons...,
- et enfin de façon plus marginale les autres produits de l'exploitation forestière (tanins,liège, extraits végétaux...).





En second lieu, quels sont les secteurs les plus concernés ?

Secteurs	Export 2011 (en M Euros)	Import 2011 (en M Euros)	Solde (en M Euros)	Variation solde 2011/2010
Papiers cartons	5 800	7904	-2104	+16%
Meubles et sièges en bois	791	3007	-2216	-6%
Autres produits du travail mécanique du bois	651	1480	-829	+3%
Pâtes de bois et vieux papiers	821	1369	-548	-22%
Panneaux et contreplaqués	752	889	-137	-28%

Le secteur global de la **pâte et des papiers** pèse à lui seul **près de 57% des importations** de produits forestiers en France, avec un montant de 9,27 milliards Euros, en hausse de 3,7% depuis l'an dernier. Au sein de ce poste, ce sont les papiers et cartons qui pèsent le plus avec un volume de 7, 9 milliards Euros d'importation alors que la pâte et les papiers usés comptent pour 1,36 M Euros

Le second poste des importations de produits bois est le secteur de l'ameublement; avec 3 milliards Euros importés, les meubles pèsent pour 18,4% du total; ce qui constitue néanmoins une légère amélioration par rapport à l'année précédente.

Les autres produits du travail mécanique (frises pour parquets, tonnellerie, menuiseries...), avec 1,48 ME constituent le 3ème poste en importance de nos importations pour 9 %; soit une légère hausse (+2%) par rapport au bilan 2010.

Le 5ème poste de nos importations est constitué par le secteur des **panneaux** (de bois, fibres et contreplaqués) avec un volume de 889 millions Euros, soit 5,4% du total, en hausse également de 3% par rapport à l'année précédente.

Et les sciages?

Les sciages, de feuillus et de résineux, représentent un montant global d'importations de 892 millions Euros, pour un montant total d'exportations de 217 millions Euros. Ce qui laisse un solde négatif de 675 millions soit 10% du déficit global de la filière bois.

Dans le détail, ce solde est principalement le fait des sciages résineux.

En 2011, la France a exporté pour 76 millions Euros de sciages résineux, en recul de 19% par rapport à 2010.

Quant aux importations, elles se sont élevées à 686 millions Euros (pour un volume de 3,1 millions m³) en recul de 8% par rapport à l'année précédente.

Les importations de sciages résineux correspondent à 4,2% des importations totales de la filière des produits forestiers. On ne comprend pas à la lecture de ces chiffres le caractère arbitraire des attaques contre les sciages résineux importés. La faiblesse de leurs poids dans le déficit global doit plutôt amener les professionnels de la filière à poursuivre l'effort de productivité indispensable dans la filière pour répondre aux besoins du marché en produits industriels compétitifs et standardisés et normalisés. L'importation doit dans ce cas précis plutôt être analysée comme un catalyseur pour la modernisation de la filière ; car sans ces produits, il est probable que le développement du bois dans la construction n'aurait pas connu les résultats actuels.

Pour plus d'informations : contact LCB

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à contacter : Eric Boilley, Le Commerce du Bois - LCB Téléphone : 01 44 75 58 58

Email: lecommercedubois@orange.fr